L'énergie

25 octobre 2014 - 23 : 12

Par une délibération du 30 juin 2006, Brest métropole océane exerce la compétence de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. C'est pourquoi depuis 2007, la collectivité brestoise compte dans ses services une Division Energie au sein de sa Direction Ecologie Urbaine. Cette décision traduit l'intérêt de la collectivité brestoise pour les problématiques d 'énergie, tant dans le domaine de la production que dans celui des économies.

Le contexte breton

Tous les ans, la consommation électrique de l'agglomération brestoise augmente de 5%. Quelques explications : l'essor des équipements informatiques et leur usage dans les familles, le recours au chauffage électrique par pompe à chaleur plutôt qu'au fioul, l'installation de systèmes de ventilation dans les entreprises…

La Bretagne doit compter sur « une périphérie régionale » pour sa consommation énergétique. Des lignes à haute tension assurent le transport de cette électricité depuis des usines de production du Cotentin et de Loire-Atlantique. Cet éloignement est source de perte en ligne… surtout à la pointe de la Bretagne ! D'où des risques de décrochage en période de pointe hivernale.

D'autre part, d'un point de vue économique, il devient de plus en plus onéreux aujourd'hui d'acheminer l 'électricité en Bretagne. Qu'en sera-t-il demain dans un contexte de déréglementation généralisée ? Déjà tributaire de l'extérieur, la Bretagne craint pour son indépendance énergétique.

Quelles sont alors les armes dont dispose Brest métropole océane pour produire de l'énergie, pour réduire sa propre consommation, pour générer des économies partout où cela est possible, y compris auprès des habitants de l'agglomération… En la matière, toutes les pistes sont envisageables.

Brest métropole océane produit de l'énergie

L'Uved du Spernot (Usine de valorisation énergétique des déchets ménagers du Spernot) alimente le réseau de chaleur urbain (chauffage et eau chaude sanitaire) et génère aussi de l'énergie transformée en électricité. La chaleur issue de l'incinération des déchets coûte jusqu'à 20% moins cher que le gaz et permet d'éviter le recours à des énergies fossiles émettrices de CO2.

Demain, la production énergétique de la collectivité sera accrue. Un projet de construction d'une chaufferie bois sur le site du Spernot va permettre d'étendre le réseau de chaleur. Dans un autre domaine, la Division Energie de BMO s'intéresse aux sites non-agricoles privés et publics qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques. La production d'énergie provenant d'éoliennes ou d'hydroliennes est aussi prise en compte

par Brest métropole océane, mais uniquement d'un point de vue industriel : le site du polder de Brest pourrait devenir site de production dans le cadre d'un programme national en faveur des énergies marines renouvelables.

BMO économise de l'énergie

Le parc immobilier de la ville de Brest et de Brest métropole océane comprend des centaines de bâtiments (depuis les écoles jusqu'aux ateliers techniques en passant par les mairies, les salles de sports, les équipements de quartiers…). Des bâtiments qu'il convient de chauffer ! Une démarche permanente de recherche d'économies d'énergie y est pratiquée, notamment lors de l'entretien des chaufferies (une centaine est équipée d'une télégestion) ou lors du remplacement des chaudières.

Dans le domaine de l'éclairage public, des milliers de points lumineux éclairent les rues et carrefours de l 'agglomération. Plus question d'éblouir les arbres aujourd'hui. Le recours aux luminaires à haute efficacité énergétique (moins gourmands en électricité et plus directionnels) est privilégié par les services de la collectivité et le renouvellement du parc de luminaires est accéléré autour du projet du tramway.

Dans le cadre de la gestion de la pointe de consommation électrique, cinq bâtiments de Brest métropole océane sont aussi équipés du boîtier Voltalis. Il permet de délester le réseau électrique (et aussi d'alléger la facture) par le biais de coupures pendant quelques minutes des équipements de chauffage et des ballons d 'eau chaude sans que le confort s'en ressente (http://www.voltalis.com/). La communauté urbaine s'engage aussi activement dans la démarche Ecowatt qui a pour but de signaler les périodes de pointe et d'inciter à moins consommer lors de ces périodes.

Brest métropole océane vise la neutralité

En cumulant les paramètres Production d'énergie et Economies d'énergie, la collectivité Brest métropole océane produit 1/3 de l'électricité qu'elle consomme. Responsable de 4% de la consommation d'électricité du territoire, la collectivité brestoise vise la neutralité énergétique. L'objectif de la collectivité est donc d 'aller encore plus loin en activant plusieurs leviers.

Cette préoccupation d'une autre vision énergétique se mesure par exemple dans les créations de ZAC (Zones d'Aménagement Concertées) que Brest métropole océane ouvre à l'urbanisation. Pour chaque nouvelle ZAC, une étude d'approvisionnement en énergie est réalisée. A l'image du futur quartier de la Fontaine Margot à Brest où un programme de 1 800 logements individuels et collectifs (ainsi que des commerces et des équipements sportifs) est envisagé à court terme. Sachant que le réseau de chaleur (plus économique que le gaz à long terme) permettrait de chauffer les bâtiments privés et publics, n'est-il pas judicieux d'envisager une extension de ce réseau de chaleur ?

Autres grands quartiers urbains appelés à participer à la démarche : les Capucins et Recouvrance à Brest, le Rody à Guipavas. Pour ces grands ensembles urbains, la construction de bâtiments d'une grande sobriété énergétique sera recherchée.

Dans un autre registre, des bâtiments d'envergure comme l'école du Pilier Rouge, la grande salle de spectacles sportifs et de concerts de la Rive droite de Brest ou le dépôt du tramway se distinguent par leur approche environnementale. Un millier de panneaux photovoltaïques couvriront le toit des ateliers du dépôt du tramway. Là aussi la sobriété, voire la neutralité énergétique, est privilégiée.